

COURTEUIL

SAINT-NICOLAS D'ACY



Mars 2026 – N° 11

Rétrospective 2025

Sommaire

EDITO	2
MAIRIE	4
ETAT-CIVIL 2025.....	5
HOMMAGE	6
BUDGET DE FONCTIONNEMENT	7
TRAVAUX.....	8
CCAS	9
ECOLE.....	12
SIAEP.....	13
VIE DE LA CCSSO	14
ASSOCIATIONS.....	17
CAFE DE LA NONETTE	18
ABC	19
ARDE	20
ARTS ET MUSIQUE DE LA NONETTE.....	21
CSASL.....	22
TCASL	23
VILLA'JOIE.....	24
L'AVEZ-VOUS SU ? L'AVEZ-VOUS VU ?	28
AGENDA 2026	37
RETROSPECTIVE VILLA'JOIE.....	38

Edito

L'équipe municipale et les présidents d'associations, sous la rédaction en cheffe de Marie-Hélène Nougier, ont le plaisir de vous adresser cette traditionnelle rétrospective de l'année passée sur notre commune.

A nouveau, l'année qui s'achève n'a pas été une année ordinaire, c'est cela qui devient ordinaire. Certes les incertitudes économiques, institutionnelles, géopolitiques, climatiques et environnementales, génèrent du stress, notamment pour nos jeunes, mais reconnaissons que nous restons malgré tout relativement préservés par notre qualité de vie sur notre village. Ce n'est pas un acquis, c'est un héritage que nous devons nous attacher activement à préserver au quotidien.



Nous sommes en période de réserve électorale et je me garderai de faire de mes propos un bilan de la mandature et encore moins un programme.

Je me contenterai donc de rappeler quelques faits de l'actualité en 2025 sur notre commune, et surtout, on ne me le reprochera pas, de remercier tous ceux qui ont contribué à « être bien » à Courteuil Saint-Nicolas d'Acy. Vous trouverez plus d'informations sur ces sujets dans les pages qui suivent.

Le principal projet d'investissement pour 2025 était la fin de l'enfouissement des réseaux filaires. Les travaux de la dernière tranche rue de la Gatelière et rue du Gué ont débuté début août et devraient se terminer d'ici à la fin de cet hiver. Ils sont menés par l'entreprise INEO sous maîtrise d'ouvrage du SE60 (et du SMOTHD pour le rétablissement de la fibre en souterrain). Une participation de 50.000 € du conseil départemental de l'Oise a permis de réduire le coût de ces travaux, forts appréciés des riverains malgré les contraintes temporaires. Ils permettent également de sécuriser les réseaux et de les renforcer pour intensifier l'électrification des usages, contribuant ainsi à la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre grâce à une électricité abondante, pilotable, et très décarbonée en France.

Ces travaux d'enfouissement devaient absorber une bonne partie de notre capacité d'investissement pour 2025 : grâce au fonds de concours mis en place par la Communauté de Communes de Senlis Sud Oise (CCSSO), soit une enveloppe de 112.500 euros pour Courteuil, nous avons pu mener de front d'autres investissements tels que :

- La réalisation d'un abri bus et la sécurisation du cheminement piéton aux maisons neuves. Nous tenons à remercier M. et Mme Lefranc qui ont accepté de céder à l'euro symbolique le terrain nécessaire ;
- L'acquisition d'un utilitaire électrique pour notre agent municipal (en 2024) et différents matériels pour l'aider dans son travail ;
- La sécurisation de l'aire de jeux rue du Marais ;
- L'aménagement de rangements dans l'espace Jacques Foureaux ;
- Des aménagements d'accessibilité dans le cimetière (en cours) ;
- Aménagements d'apaisement et de sécurisation de la circulation ;
- Le renouvellement du matériel informatique.

Des travaux de reprise de la toiture de l'église ont également été réalisés et pris en charge à hauteur de 50% par l'ASSEC.

Qu'il s'agisse d'aménagements d'embellissement, de sécurisation ou fonctionnels, tous ces investissements ont pour objectifs d'améliorer notre cadre de vie, de renforcer la solidarité, de préserver l'identité de notre commune, son patrimoine, son environnement et sa qualité de vie, tout en préservant la santé financière de notre collectivité malgré un contexte budgétaire de plus en plus contraignant.

Mais la vie dans notre beau village resterait bien triste sans les bénévoles qui ont œuvré encore en 2025 au sein de Villa'joie, du bridge de la Nonette, de l'ASSEC, du Café de la Nonette, des Petits Pas Libres, de l'ABC, de Vayu Yoga et yoga Mirabaï, qui font vivre l'espace Jacques Foureux, devenu un vrai lieu de rencontre. Un grand merci à eux pour leur engagement mais aussi comme je le rappelle souvent, à tous les habitants qui au quotidien ont une petite attention pour leurs voisins, et à ceux qui ont pu donner un coup de main ponctuel au cours de l'année écoulée.

Je souhaite également saluer en votre nom, le travail des agents communaux, avec notre secrétaire générale de Mairie, Mme Hatte, notre agent communal M. Sikora, notre accompagnatrice de car, Mme Prévot et notre agent d'entretien, Mme Nied. Je précise que ces 4 postes ne représentent que 2 ETP pour la commune. Mme Clopier n'ayant pas été remplacée après son départ en décembre 2024, une partie de sa charge de travail (notamment cimetière, urbanisme ...) a été répartie sur notre secrétaire générale et le Maire en prévision du transfert des compétences eau et assainissement à la CCSSO. En effet, si l'on ne veut pas augmenter globalement les charges de fonctionnement, il faut que les transferts de compétence vers les communautés de communes s'accompagnent d'économies, ou de meilleurs services, dans les communes.

Enfin je souhaiterais remercier notre équipe municipale. Dans un esprit de concorde et de responsabilité chacun a apporté sa pierre à l'édifice, plus ou moins grosse, mais chacune nécessaire à l'atteinte de nos objectifs. Dans une voute chaque pierre a son importance quel que soit sa taille.

Aujourd'hui nous ouvrons la porte sur une nouvelle année. Il faudra faire avec ce qu'elle nous apportera de joies et de difficultés, mais elle sera aussi ce que l'on aura la volonté d'en faire individuellement et collectivement y compris avec nos partenaires. Parmi les enjeux, la maîtrise de l'urbanisme (et la gestion des infractions/recours malheureusement) restera la pierre angulaire de la préservation de notre cadre de vie. La réorganisation des fêtes et manifestations, suite au non-renouvellement du bureau de l'association Villa'joie, devra mobiliser de nouvelles forces vives pour perpétuer l'esprit village qui a été insufflé par les bénévoles de Villa'joie depuis 2014. Ce sont les chantiers les plus urgents, aussi je n'en dis pas plus, la prochaine équipe municipale saura vous présenter ses nouveaux projets.

Plus que jamais, notre force résidera dans la proximité, le dialogue et la capacité à construire ensemble. Une commune n'est pas seulement une institution, c'est une communauté de femmes et d'hommes attachés à leur territoire communal et qui le font vivre.

Alors pour 2026, comme lors de la cérémonie des vœux du 25 janvier dernier, au nom du conseil municipal, et du personnel communal, je vous renouvelle tardivement mais sincèrement mes meilleurs vœux pour une année de bonne santé, de sérénité, de solidarité, de joie, et pourquoi pas de prospérité. Que cette nouvelle année soit faite de projets, de réussites personnelles et collectives, de confiance en l'avenir. Nous avons tout ce qu'il faut pour y arriver, alors haut les cœurs !

*François DUMOULIN
Maire de COURTEUIL
Vice-Président de la CCSSO*

Mairie

La mairie a pour principale mission de satisfaire les besoins quotidiens de la population. Ses attributions sont multiples : état-civil, urbanisme, école, activités culturelles, aide sociale ...



Coordonnées

1, rue de la Nonette - 60300 Courteuil

Tél. : 03 44 53 26 16

Mail : courteuil.mairie@wanadoo.fr

Site : www.courteuil.fr

Accueil téléphonique

Lundi, mercredi et jeudi : 9h00 - 12h00

Ouverture au public

Lundi : 16h30 - 17h30

Mercredi : 10h00 - 12h00

Samedi (sur rendez-vous) : 10h00 - 12h00

Ou sur rendez-vous au 03 44 53 26 16 (secrétariat)

L'organisation et le fonctionnement de notre commune :

L'organisation et le fonctionnement de la commune reposent principalement sur le Maire, en lien avec le conseil municipal, dans le cadre d'une répartition claire des pouvoirs. Cette organisation s'appuie également sur l'engagement du personnel communal, dont le rôle est essentiel, en particulier dans une commune de petite taille comme la nôtre.

Pour assurer la gestion quotidienne et la mise en œuvre des actions publiques locales, la commune dispose :

- d'un service administratif, assuré par **Nathalie HATTE**, secrétaire principale de mairie ;
- d'un employé municipal, **Valentin SIKORA** ;
- d'une accompagnatrice des enfants dans le bus scolaire, **Yamina PREVOT** ;
- d'une agente d'entretien, **Anne-Marie NIED**.

Par ailleurs, la commune fait appel à des entreprises privées pour certaines missions spécifiques, notamment les travaux d'entretien importants (élagage des arbres, balayage des rues, etc.) ainsi que la prise en charge des animaux errants.



ESPACE FRANCE SERVICES ITINERANT : 06 33 52 79 99

Grâce à un camion aménagé, tous les habitants peuvent accéder en un seul lieu à la plupart des services publics et à un accompagnement personnalisé pour leurs démarches administratives (CAF, impôts, retraite, logement, santé, justice...). Des agents formés y assurent un accueil confidentiel et adapté. Ce service combine présence humaine et outils numériques pour garantir un service gratuit sur tout le territoire de la CCSSO.

Etat-Civil 2025*



Naissances : 3 dont

Le 3 janvier Victor MALLET

Le 25 décembre Simon EXPERTON MOREAU

et Kayden en février



Mariages : 4 dont

Le 31 mai Marianne FOURREAU et Stéphane CHASSAING



Décès : 5 dont

Le 29 janvier André HERIARD

Le 18 juin Jocelyne LADROUE

Le 10 décembre Gérard MATHIS

Monsieur le maire vous informe des décès de :

- Monsieur **Philippe Deloingce** le 19 juin, très connu et apprécié dans le village, il avait repris l'entreprise familiale de minoterie et notamment au Moulin de Courteuil jusqu'à la fermeture du site il y a un peu moins de 10 ans. Il a également été conseiller municipal de nombreuses années.
- Madame **Simone Burlat** le 8 novembre, elle a marqué la vie culturelle locale par son engagement dans la chorale « La Clef des Chants », proposant des concerts dans l'église, lors de la fête de la musique ou de la fête du village et à bien d'autres occasions. Ce fut aussi une enseignante passionnée.

* publication avec l'autorisation des familles

Hommage

Jocelyne LADROUE



1949 - 2025

Jocelyne fait partie de ces personnes que je suis heureuse d'avoir eu la chance de côtoyer. Je vais garder d'elle le souvenir de son énergie, de sa franchise, mais surtout de son magnifique sourire qu'elle sut conserver jusqu'au bout.

Jocelyne est née en 1949 à Saint-Lô, en Normandie, et s'est installée dans notre beau village de Courteuil en 1999.

Après des études de psychomotricité à Dijon, elle va consacrer toute sa carrière à l'enseignement à l'école Notre-Dame à Senlis jusqu'à sa retraite en 2007.

Elle fut la première à accueillir des enfants de la classe Arc-en-ciel, dispositif d'accueil destiné à accompagner des élèves traversant des périodes difficiles, qu'elles soient scolaires, sociales ou familiales.

Jocelyne fut une enseignante dite sévère mais juste ce qui fait qu'elle fut toujours respectée et surtout aimée de ses élèves.

Elle prônait le travail bien fait et était exigeante aussi bien pour les autres que pour elle-même. Cette qualité admirable pouvait parfois fatiguer ses proches moins tatillons.

Maman de deux garçons, elle fut deux fois grand-mère, même si elle aimait rappeler avec un brin de malice qu'elle avait onze petits-enfants, incluant toujours ceux de son compagnon Éric, auxquels elle était profondément attachée. Une toise conservée chez elle retrace la croissance de chacun, témoin discret de son amour pour sa famille recomposée.

Toujours très active à la retraite, par le biais de l'association « la Retraite Sportive Senlisienne », elle pratiquait avec passion la marche nordique, la gymnastique et la danse.

Élue conseillère municipale depuis 2014, elle s'est investie avec une grande constance au sein de la commission scolaire, mettant son expérience et son regard attentif au service des enfants et des familles. Pendant 10 ans, elle a été aussi une des correctrices essentielles du bulletin municipal.

En juin 2023, Jocelyne apprend qu'elle est atteinte d'un cancer. Elle affronte cette maladie sournoise et odieuse avec une force et une énergie qui ne surprend pas son entourage. Toutefois, sa volonté, particulièrement durant les deux derniers mois de son existence, son courage et sa ténacité ont forcé l'admiration de tous ceux qui l'ont accompagnée.

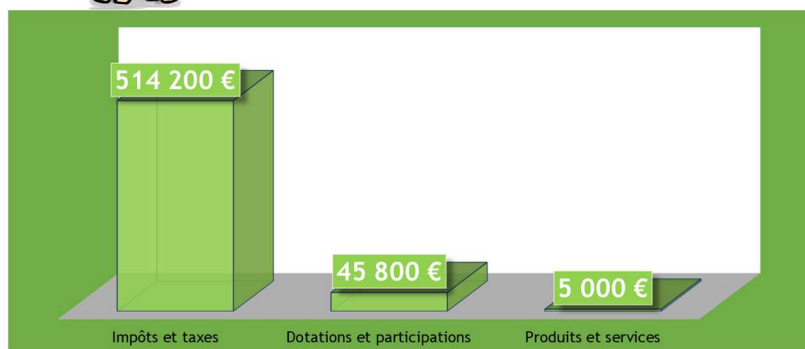
Jocelyne laisse l'image d'une femme entière, profondément humaine, dont le sourire, l'exigence et l'énergie continueront longtemps d'accompagner la mémoire des habitants qui l'aimaient.

*Marie-Hélène NOUGIER
1^{re} adjointe au Maire*

Budget de fonctionnement



565 000 € de recettes



De façon résumée et schématique on peut dire que le produit des impôts et taxes est composé de :

- 32 000 € d'attributions de compensation reversées par la CCSSO pour compenser la perte de fiscalité des entreprises suite à la mise en place de la fiscalité professionnelle unique ;
- 17 000 € de droits de mutation (lors de ventes) ;
- 461 000 € d'impôts directs dont environ 90% générés par la taxe sur le foncier bâti.

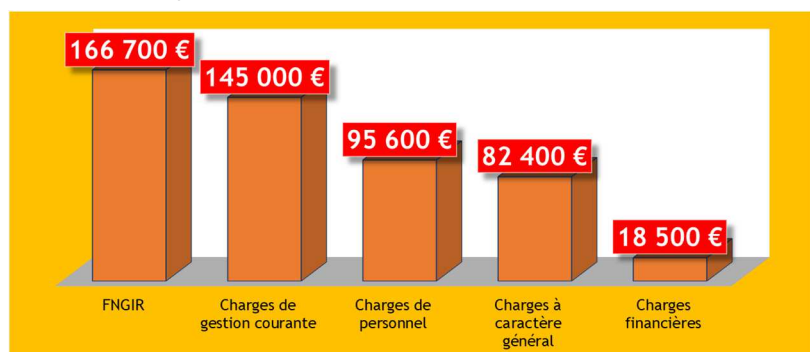
Autrement dit, **80% des recettes fiscales totales sont financées par les propriétaires**. C'est

beaucoup mais logique dans une commune sans activités économiques développées, ce qui a été un choix fait au profit de la préservation de notre cadre de vie depuis plus de 50 ans sur notre territoire (renoncement aux zones d'activité). La contrepartie est que financièrement nous devons fortement compter sur nous-mêmes.

Malheureusement **la commune ne dispose pas de la totalité de cette ressource** puisque sur le produit de la colonne foncier bâti de notre feuille d'imposition, il faut déduire 133 454 € de FNGIR soit près d'un euro sur 3. Ce fonds a été mis en place lors du transfert du taux départemental sur la colonne commune de notre feuille d'imposition et pour éviter les effets d'aubaine. Le FNGIR est donc une atténuation de produit qui porte in fine **le produit fiscal réellement disponible pour la commune à 282 000 €**. Mais il faut encore déduire le FPIC qui est un mécanisme de solidarité entre collectivités riches et moins favorisées. En 2025, le prélèvement a été de 30 524 €. Ajoutons les 2 735 € de contributions diverses, au final sur les 415 000 € de foncier, **167 000 € sont prélevés au profit de l'état soit 40%**. En contrepartie les dotations ne représentent que 46 000 € (pour la préservation de la biodiversité via le PNR, les fonctions régaliennes des élus, la dotation de fonctionnement et de solidarité rurale).



508 200 € de dépenses



Les charges de gestion courante comprennent entre autres : la participation école (56 000 €), les indemnités d'élus de maire et des 4 adjoints (41 000 €), le service d'incendie (27 000 €), les associations (12 000 €), le CCAS (6.000€).

Les 95 600 € de charges de personnel financent 4 agents pour un total de 2 Equivalent Temps Plein.

Les charges à caractère général comprennent les fluides tels que : eau, gaz, électricité, carburant (19 000 €), l'entretien des voiries (19 000 €), les prestations de services (13 000 €), les honoraires-publicité (9 000€), l'entretien des bâtiments (7 000 €), les assurances (6 000 €), les fournitures-

équipement (3 000€), la maintenance (3 000 €), les frais postaux (1 000€) ...

Les 18 500 € de frais financiers correspondent uniquement à l'emprunt pour les travaux d'enfouissement, les emprunts pour l'assainissement étant dans un budget annexe, transféré à la communauté de commune depuis le 1er janvier 2026.

La différence de 56 800 € entre les recettes et les dépenses, c'est ce qui peut être viré à la section investissement pour autofinancer des travaux. C'est un levier qu'il faut se préserver car sans capacité d'autofinancement, on ne peut pas investir et donc solliciter de subventions ou même emprunter. Pour bénéficier des 112 500 € du fonds de concours de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise il faut par exemple engager 225 000 € d'investissements financés à 50%.

Ceci explique notre souci constant de limiter les charges de fonctionnement tout en limitant à 1% annuel la hausse des taux de fiscalité pour dégager un maximum de capacité d'investissement

François DUMOULIN
Maire de COURTEUIL

Travaux

Construction d'un abri bus

La ligne de bus Senlis / Chantilly, passant par la RD 924 dans notre village, est l'une des plus importantes de l'Oise.

Notre rôle est de favoriser et améliorer notre mobilité entre la gare de Chantilly et la gare routière de Senlis.

Il manquait un abri bus pour patienter et se mettre à l'abri des éléments climatiques au niveau de l'arrêt « Maisons Neuves » sur la RD 924 à Courteuil dans le sens Chantilly / Senlis vers le haut de la rue du marais.



L'enfouissement du réseau électrique nous a également permis d'installer un nouveau candélabre aidant ainsi à une meilleure visibilité la nuit des deux abris bus qui maintenant se font face et sont reliés par un passage piéton.

Nous avons une largeur disponible assez restreinte pour inclure cette nouvelle construction près de la route.



LE SAVEZ-VOUS ?

Dans l'Oise comme dans tous les Hauts-de-France, un trajet simple en bus coûte 2 €, quel que soit l'arrêt de départ ou la distance parcourue.

Ce tarif unique a pour objectif de simplifier les déplacements et de rendre les transports plus accessibles à tous.

Pour le réseau KO2 vous pouvez acheter votre billet en envoyant CAR par SMS au 93060.

De ce fait, nous avons déplacé l'ancien arrêt qui lui était sans abri dédié sur le carrefour au droit de la rue du marais.

Au ressenti des vitesses parfois excessives des véhicules, Il fallait également rendre cet arrêt de bus plus sécurisant avec un accompagnement de ce cheminement d'accès des piétons avec des barrières permettant ainsi de délimiter les zones piétons/véhicules.



Un grand merci à M. et Mme LEFRANC qui nous ont gentiment consenti un morceau de leur terrain à l'euro symbolique permettant ainsi l'insertion de l'abri dans leur parcelle rendant encore plus sécurisant l'installation.

Thierry THEVENOUX
3^{ème} adjoint au Maire, délégué aux travaux



Le repas des aînés – un moment inoubliable

Le mardi 4 février 2025, c'est dans une ambiance chaleureuse que s'est déroulé le traditionnel repas des Aînés, organisé et offert par le CCAS de la commune aux habitants de 65 ans et plus.

C'est un moment toujours très attendu et apprécié.

Depuis 2020, ce rendez-vous annuel se tient au Château de l'Infa, un lieu magnifique, ancienne propriété de la famille Rothschild, où l'on transmet le savoir-faire des métiers de la restauration.



Les convives ont pu savourer un menu soigneusement préparé par les étudiants, alliant gourmandise et raffinement - Apéritif de bienvenue, Amuse-bouche du chef « Haddockt et chou-fleur », Biscuit de lieu au coquillage, Ballotine de volaille Cèleri Citron, Fromage et dessert Mangue Coco.



Même si plusieurs élèves étaient absents, occupés à préparer un concours national, ceux présents ont su se montrer à la hauteur. Leur enthousiasme et leur professionnalisme ont largement contribué au succès de cette journée.

Le repas des aînés - Retour en images

Ce déjeuner, plébiscité par tous, fut une fois de plus le théâtre d'échanges et de bonne humeur.

Ne manquait à la fête que Monsieur le Maire plâtré après une mauvaise chute.



Toutes les allergies sont prises en compte et les mets remplacés par d'autres tout aussi succulents, afin que chacun puisse profiter sereinement de ce moment.



Marie-Hélène NOUGIER
1^{re} adjointe au Maire déléguée aux affaires sociales
Vice-présidente du CCAS

Ecole

L'école de la Nonette est toujours aussi dynamique. Cette année scolaire 2024/2025 a été riche de projets pour accompagner au mieux nos jeunes élèves, de tous âges, dans leurs apprentissages. On peut ainsi citer de nombreux projets, dont nos jeunes écoliers ont eu la chance de pouvoir bénéficier. Tous les niveaux de classe de la petite section au CM2 ont progressé de façon ludique ou différente à travers l'une et/ou l'autre des sorties :

- Visite des environnements proches, dont la cathédrale de Senlis et ses remparts ;
- Déplacement à la ferme "Richemont" à la découverte des animaux ;
- Sorties au théâtre de Coye la Forêt, comme les grands, pour assister à 2 pièces choisies pour nos enfants "Fly me to the moon" et "Manovolo" ;
- Intervention autour de la connaissance des oiseaux, permettant de découvrir la faune au sein de la forêt environnante ;
- Connaissance des "petites bêtes" qui nous entourent ;
- Projet science, se concluant par la participation au forum des sciences à Senlis, permettant de travailler sur les expériences que Marie Curie faisait avec ses propres enfants.

Bien entendu, les personnels éducatifs ont organisé, à la plus grande joie des enfants et des parents, les très attendues :

- Fête de l'école avec son spectacle de fin d'année, son foodtruck et son ambiance champêtre ;
- Le goûter de Noël, au cours duquel les enfants ont chanté et récité des poésies devant le public conquis des familles.

Une des actions proposées a porté sur l'appropriation du "vélo". Ainsi, 5 entraînements, d'une durée de 1h30 à 2h, étaient au programme du printemps 2025 des 24 élèves de CM1 et CM2 de Monsieur Maumené. Tous savaient déjà faire du vélo avant les ateliers organisés en classe, pour autant à des degrés de maîtrise divers. Les séances ont donc permis une plus grande fluidité et facilité dans la pratique de ce déplacement écologique.



Au programme : des exercices d'agilité et in fine le dernier jour une évaluation chronométrée ; il fallait savoir ne pas poser pied à terre !

En récompense pour nos jeunes vélocipédistes, début juin, une sortie à Senlis : départ de l'école de la Nonette puis pérégrination à travers les chemins d'Avilly et

de Courteuil, pour une visite de la Cathédrale et une explication guidée autour du parcours de l'eau dans la ville. Les vélos ont été déposés à l'école Séraphine Louis le temps de la journée sur place. On a pu constater un bel enthousiasme des enfants, pour qui il s'agit également d'un temps d'évasion par rapport au travail plus scolaire habituel.

Edwige CENDRES
Conseillère municipale - Membre de la commission scolaire

Après 72 années d'existence le SIAEP passe le flambeau



Fondé en 1953 le syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable D'Avilly/Courteuil gérât et organisait la distribution de l'eau potable sur notre territoire intercommunal à partir du siège du syndicat basé à la Mairie de Courteuil.

Notre Syndicat est situé sur deux territoires appelé Communauté de commune ou EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) distincts :

- Avilly St Léonard se situant sur le territoire de la CCAC soit la Communauté de Commune de l'Aire Cantilienne (coté Chantilly) ;
- Courteuil St Nicolas situé sur le Territoire de la CCSSO soit la Communauté de Commune Senlis Sud Oise. (Coté Senlis).

Notre eau est produite et distribuée à partir de l'usine de l'eau de Boran sur Oise et gérée en concession par SUEZ jusqu'au 31 décembre 2026 pour notre contrat actuel...

Comme vous le savez sans doute depuis plusieurs années, les enjeux qualitatifs et quantitatifs de l'eau nous obligent à raisonner de façon plus globale sur nos territoires en mutualisant les équipements, en recherchant des nouveaux points de captages qu'il faudra contrôler et sécuriser, en rénovant les canalisations existantes dans nos communes depuis plus de 70 ans dans certains cas.

Il faudra réfléchir à des solutions sur nos futures consommations et récupérations d'eau également.

Notre Syndicat à son échelle ne pouvant pas forcément gérer ces enjeux en matière de compétence technique et surtout financière pour notamment remplacer nos canalisations sans impacter fortement le prix de notre eau.

La loi Notre du 7 Aout 2015 promulguait la possibilité de transfert de compétences eau et assainissements vers les Communautés de communes.

C'est pourquoi, en accord avec nos deux maires et nos deux communautés de communes, nous avons décidé de dissoudre notre syndicat pour aller vers un transfert de compétence sur nos deux EPCI respectifs à partir du 01 Janvier 2026.

Les élus de notre commune resteront à votre écoute bien évidemment et vigilants sur les prochaines directives et plan pluriannuel qui impacteront nos réseaux d'eau potable.

*Thierry Thévenoux.
Président du SIAEP d'Avilly St Léonard et Courteuil St Nicolas.*



Un acteur clé au service de Courteuil

La Communauté de Communes Senlis Sud Oise (CCSSO) est l'établissement public de coopération intercommunale auquel appartient Courteuil. Elle rassemble 17 communes du Sud de l'Oise autour d'un objectif commun : mutualiser les moyens, porter des projets d'envergure et assurer des services que chaque commune ne pourrait assumer seule.

Compétente notamment en matière de développement économique, mobilités, petite enfance, environnement, tourisme ou encore aménagement du territoire, et dernièrement eau et assainissement, la CCSSO agit concrètement au service du quotidien des habitants tout en préparant l'avenir de notre bassin de vie.

L'année 2025 a illustré pleinement cette ambition collective.

2025 : une année structurante pour la Communauté de communes Senlis Sud Oise

À l'occasion de la cérémonie des vœux 2026, le président de la Communauté de communes Senlis Sud Oise est revenu sur une année 2025 particulièrement dense et structurante pour notre intercommunalité. Pour les habitants de Courteuil, ces actions se traduisent concrètement par des services renforcés, des projets ambitieux et un cadre de vie préservé.

Petite enfance : répondre aux besoins des familles

Parmi les réalisations marquantes de l'année, l'inauguration de la Maison d'Assistantes Maternelles de Chamant illustre l'engagement communautaire en faveur des familles. Cette nouvelle structure permet l'accueil de 16 enfants et participe à l'attractivité résidentielle de notre territoire.

Le Relais Petite Enfance a poursuivi son accompagnement auprès d'un nombre croissant d'assistantes maternelles, tandis que la halte-garderie itinérante continue son déploiement sur quatre communes avec 24 places. Autant d'actions concrètes qui facilitent la vie quotidienne des jeunes parents.

Mobilités douces : un territoire qui avance

La déclinaison du Schéma Directeur des Voies Cyclables s'est accélérée en 2025 avec la réalisation de nouvelles voies vertes. L'objectif est ambitieux : atteindre 114 kilomètres de voies cyclables d'ici 2028, afin de proposer des alternatives de déplacement durables, sécurisées et accessibles à tous.

En parallèle, un service de location de vélos à assistance électrique a été mis en place sur l'ensemble du territoire, en partenariat avec Keolis.

Les actions de sensibilisation se multiplient également : plus de 600 élèves de 11 écoles ont bénéficié du dispositif « Savoir rouler à vélo », favorisant l'autonomie et la sécurité des plus jeunes. La rosalie scolaire, acquise par la CCSSO et exploitée par l'association Au Tiers Lieu, rencontre aussi un succès grandissant.

Un équipement majeur en préparation : le centre aquatique

Projet attendu de longue date, le centre aquatique intercommunal a franchi une étape décisive en 2025 avec le choix du concessionnaire. Le contrat est en cours de finalisation. Cet équipement structurant contribuera à l'équilibre territorial et renforcera l'attractivité du Sud de l'Oise.

Eau et assainissement : une nouvelle organisation

Autre chantier d'envergure : le transfert des compétences Eau et Assainissement est devenu effectif au 1er janvier 2026. Cette décision volontaire des communes marque une étape importante dans la structuration de l'intercommunalité.

Un important travail préparatoire a été mené tout au long de l'année 2025 pour garantir une transition efficace et un service public de qualité : recensement des données, élaboration d'une charte de transfert, définition d'une gouvernance adaptée, élaboration des budgets ...

Développement économique et touristique

L'année 2025 a également été marquée par la poursuite de l'extension de la Zone d'Activité Économique des Portes de Senlis, moteur essentiel pour l'emploi local.

Dans le domaine touristique, la rénovation complète de l'Office de Tourisme de Senlis, financée intégralement par la Communauté de Communes Senlis Sud Oise, offre désormais aux équipes un outil de travail modernisé, et une qualité d'accueil à la hauteur des ambitions du territoire.

Solidarité territoriale et modernisation

La CCSSO demeure un espace de solidarité entre communes. Depuis 2023, près de 4 millions d'euros de fonds de concours ont été mobilisés pour accompagner les projets des villes et villages, dont Courteuil.

Enfin, 2025 se conclut par une étape symbolique : le déménagement du siège communautaire au 43 avenue Félix Louat à Senlis. Ces nouveaux locaux, plus adaptés à l'accroissement des compétences et des effectifs, traduisent la montée en puissance et la modernisation de notre intercommunalité.

Une dynamique collective au service des habitants

Au fil de l'année 2025, la Communauté de communes Senlis Sud Oise a confirmé sa capacité à porter des projets ambitieux tout en consolidant les services de proximité : petite enfance, mobilités, transition écologique, développement économique.

Pour Courteuil, l'action intercommunale constitue un levier essentiel de développement et d'équilibre.

Plus que jamais, la CCSSO s'affirme comme un outil collectif au service d'un territoire solidaire, attractif et résolument tourné vers l'avenir.

François DUMOULIN

6^e Vice-Président de la CCSSO

Chargé de la Transition Climatique et Énergétique et des Nouvelles Mobilités

D'après les propos de Guillaume MARECHAL Président de la CCSSO



LA CCSSO : 17 COMMUNES – 25 858 HABITANTS

Aumont-en-Halatte, Barbery, Borest, Brasseuse, Chamant, Courteuil, Fleurines, Fontaine-Chaalis, Montépilloy, Mont-l'Évêque, Montlognon, Pontarmé, Raray, Rully, Senlis, Thiers-sur-Thève et Villers-Saint-Frambourg-Ognon.

Sortie chauves-souris

Chaque année nous organisons une rencontre avec le PNR sur un thème concernant notre commune. Le samedi 30 août dernier, nous vous avons proposé une rencontre autour des chauves-souris, avec deux naturalistes du Parc Naturel Régional et du Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement.

Une trentaine de petits et grands ont ainsi pu découvrir les mœurs parfois peu connues de ces animaux nocturnes très utiles, et battre en brèche quelques préjugés. Après une présentation en salle, nous sommes sortis dans le village, puis dans le marais le long de la Nonette. Equipés d'appareils transformant les ultrasons en sons audibles, nous avons pu nous rendre compte de la belle population, et de la diversité d'espèces présentes dans nos rues et jardins.

De même, le long de la Nonette, muni de nos détecteurs et de lampes de poche, nous avons pu constater la présence importante de chauves-souris et de plusieurs espèces chassant au-dessus de l'eau. Elles étaient plutôt curieuses de voir un peu d'animation dans ces lieux habituellement si calmes à la tombée du jour.



La chauve-souris, n'est ni une souris ni chauve !

Le nom vernaculaire de chauve-souris ne fait pas allusion à un éventuel problème capillaire, mais provient de la déformation de « souris-chouette » (*cawa sorix* en *calva soris*) en référence à leurs vols nocturnes parfaitement silencieux comme la chouette. Le nom scientifique de chiroptère vient lui de main (*chiro*) et aile (*-ptère*).

Chacun sait que ce ne sont pas des oiseaux mais des mammifères volants. Par contre on sait moins que les femelles n'allaitent qu'un seul petit par an. C'est très peu, et cela rend les populations fragiles. On est loin de l'idée qu'elles seraient très prolifiques. De même, si leur nom évoque la famille des rongeurs, il n'en n'est rien. Sur l'ensemble du continent européen, les chauves-souris sont exclusivement insectivores et ne rongent absolument pas les charpentes ou autre. Sur les 21 espèces que compte la Picardie, aucune ne se nourrit non plus de sang.

Plusieurs espèces peuplent notre commune

La pipistrelle est la plus petite de nos chauves-souris. C'est aussi la plus connue car la plus courante et elle chasse près des habitations, même dans nos rues. Elle gîte hiver comme été dans des bâtiments anciens ou modernes. Il est donc important de lui préserver l'accès à ces gîtes potentiel en évitant de colmater tous les interstices par lesquels elles peuvent accéder, et de préserver les sites refuges (ruines, arbres creux ...)

Le grand murin est une autre espèce assez courante. Hôte des charpentes en été, il chasse sur de plus grandes distances souvent au ras du sol. Il peut hiberner dans d'anciennes carrières souterraines, ou des caves. Comme toutes les espèces locales, leur température diminue fortement en état de léthargie hivernale, et ils deviennent fragiles. Les déranger pendant cette phase peut leur être fatal.

Chacun peut les protéger. Les chauves-souris sont les témoins vivants d'une nature en bonne santé et sont intégralement protégées ainsi que leurs sites d'hibernation. Détruire leur habitat lors d'une rénovation ou autres travaux, y compris l'abattage d'arbres par exemple, est donc passible de poursuites. Il est également possible d'installer des gîtes artificiels.

François DUMOULIN
Maire de COURTEUIL

ASSOCIATIONS

Subventionnées par la municipalité

ABC

Objet : Apprentissage de l'anglais pour les 3 -11 ans

Présidente : Céline BOCAHU - **Contact :** celine.bocahu@laposte.net - 06 62 85 26 00



ARDE (Au Rendez-vous Des Ecoliers)

Objet : Services Périscolaires de l'école de la Nonette + mercredi et vacances scolaires (Garderie - Centre de Loisirs des 3 à 12 ans) -

www.aurendezvousdesecoliers.com

Présidente : Corinne ANDRE - **Contact :** aurendezvousdesecoliers@gmail.com -

Arts et musiques de la Nonette

Objet : Ecole de musique et de qi jong

Présidente : Anastasia VUJICIC - **Contact :** artsetmusiquesdelanonette@gmail.com



CSASL (Club Sportif d'Ailly Saint Léonard)

Objet : Club de football - www.csavilly.footeo.com

Président : Luc PERIGAULT **Contact :** luc.perigault@chanel.com - 06 80 18 46 01



TCASL (Tennis Club d'Ailly-Saint-Léonard)

Objet : Club de Tennis - www.tcasl.fr

Président : Patricio GUERREIRO - **Contact :** tennis.avilly@gmail.com - 06 71 65 52 92



VILLA'JOIE

Objet : Organisation de manifestations culturelles et récréatives pour les habitants de la commune et de ses environs.

Présidente : Patricia LAUGEROTTE - **Contact :** patricia.laugerotte@gmail.com - 06 20 27 08 44

Organismes non-subventionnés, utilisant l'espace Jacques Foureux

Association Bridge de la Nonette (domiciliée à Courteuil)

Objet : Club de bridge **Président :** Jean-Claude MONTAUZE - **Contact :** sur place le lundi après-midi

Association VAYU YOGA (domiciliée à Ailly-Saint-Léonard)

Objet : Cours de yoga pour enfants et adultes

Président : Sébastien DALLE - **Contact :** sur place le lundi matin et le mardi soir



YOGA - Association MIRABAI (domiciliée à Ailly-Saint-Léonard)

Objet : Cours de yoga pour enfants et adultes

Président : Florent ELIARD - **Contact :** sur place le lundi soir et le jeudi soir



Association Les Petits Pas Libres (domiciliée à Courteuil)

Objet : Eveil sportif enfant et Functional training adulte. www.lespetitspaslibres.fr

Président : Cédric ROBERT



Association Café de la Nonette (domiciliée à Courteuil)

Objet : rencontre et organisation d'événements culturels, ludiques, gastronomiques autour d'un verre - **Président :** Pierre LEMOINE - **Contact :** cafedelanonette@gmail.com

Café de la Nonette

Le vendredi 14 novembre, plus d'une centaine de personnes se sont rassemblées salle Jacques Foureaux, pour inaugurer le « Café de la Nonette » en présence de François Dumoulin.



Le Café de la Nonette est né de l'envie d'un petit groupe d'habitants de Courteuil et de ses environs, de compléter les activités sociales et culturelles du village, par un rendez-vous hebdomadaire chaleureux au cours duquel les résidents de longue date ou fraîchement arrivés, pourraient se croiser et faire connaissance autour d'un verre.

Pour favoriser les échanges, le Café de la Nonette s'est fixé pour objectif d'organiser régulièrement des événements culturels, ludiques, musicaux ou gastronomiques, créant ainsi des opportunités de partage.

La soirée Beaujolais et la Soirée de la Mer en collaboration avec un ostréiculteur qui nous a régales de ses huitres, gambas et terrines de poisson, ont déjà eu un franc succès.

L'année 2026 sera riche et variée avec des conférences, des spectacles, des soirées dansantes, des soirées ciné-club, des soirées littéraires et bien-sûr d'autres soirées gastronomiques.

Nous prévoyons aussi d'organiser une « fête des voisins » à chaque changement de saison avec la participation culinaire de chacun.

Les vendredis sans événement particulier, libre cours à la musique, aux discussions, aux jeux apéro, ...

Le Café de la Nonette est une association loi 1901 qui compte aujourd'hui 105 membres, à laquelle vous pouvez également apporter votre soutien - *adhésion annuelle familiale 30 € - adhésion annuelle individuelle 20 €*.

Même si vous ne souhaitez pas adhérer pour 2026, vous serez toujours les bienvenus tous les vendredis soir de 18h à 22h mais nous n'aurons le droit de vous servir des boissons alcoolisées qu'après adhésion pour la soirée (2€).

Enfin, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe de bénévoles pour apporter vos idées et participer à la gestion et l'animation du Café !



Le Café de la Nonette - Salle Jacques Foureaux
Tous les vendredis - de 18h à 22h
cafedelanonette@gmail.com

Rejoignez-nous



Pierre Lemoine
Président

ABC

L'association ABC propose aux enfants de 3 à 10 ans (de la Petite Section de maternelle au CM2) des cours d'anglais encadrés par une anglophone qualifiée et bienveillante.

Ils sont organisés en petits groupes afin de favoriser la confiance et proposer des activités adaptées au développement de chacun.

A travers des jeux, chansons, lectures et activités créatives adaptés à chaque âge, les enfants se familiarisent et apprennent l'anglais de façon ludique et naturelle. Les plus petits découvrent la culture anglophone tandis que les plus grands commencent à structurer leurs phrases.

Les cours ont lieu tous les samedis matin pendant une heure dans la salle de l'espace Jacques Fourreaux de Courteuil.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Mme Bocahu au 06.62.85.26.00 / celine.bocahu@laposte.net

Céline BOCAHU
Présidente



Service périscolaire et accueil de loisirs associatif de l'école de la Nonette

L'association Au Rendez-Vous des Écoliers souhaite rester un soutien utile et présent au quotidien, pour les familles de l'école de la Nonette. Portée par une équipe de parents bénévoles, l'association poursuit sa mission : proposer un accueil périscolaire de qualité, adapté aux besoins des enfants comme à ceux des parents.

Cette année encore, l'association enregistre une hausse de fréquentation (+5%), regroupant désormais 79 familles adhérentes et 111 enfants soit 90 % des élèves de l'école de la nonette.



Nouveautés et projets 2025

Afin de faciliter le quotidien des bénévoles et des parents, l'ARDE a investi dans la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion, permettant de simplifier de nombreuses tâches administratives (suivi des inscriptions, facturation, communication...).

Par ailleurs, la rentrée 2025 a marqué la constitution d'une équipe stable et renforcée avec Marie, directrice, Noémie, directrice adjointe, Céline et Yelda, animatrices périscolaires, Chloé Poulard, institutrice de l'école pour la surveillance des devoirs. Cette continuité permet d'assurer un accueil sécurisant et une qualité éducative constante pour les enfants.



Un spectacle de magie a également été offert aux enfants et leur famille adhérente lors des vacances d'Avril 2025.

Organisé sous la forme d'un cabaret-apéritif, cet évènement a été rendu encore plus convivial grâce à la participation active des enfants du périscolaire : ce sont eux qui ont imaginé, préparé et servi l'apéritif aux familles sous la supervision de notre super équipe d'animation. Une belle occasion de valoriser leur autonomie et leur implication !

Pour satisfaire petits et grands, la directrice de centre et son équipe organisent des espaces de jeux tous les mercredis et les vacances scolaire. Encore cette année, L'ARDE a proposé un programme d'activités diversifié qui enrichit l'expérience des enfants tout au long de l'année.



Royal Kid, la Mer de Sable et les jardins du Château de Chantilly ont encore été des destinations très appréciés des petits et des grands. Sans oublier la contemplation des travaux qui a été une réelle activité passionnante pour les enfants tout l'été.

Adhérents de l'association

L'assemblée générale annuelle, organisée en mai/juin, permet comme chaque année de faire le point sur les actions menées, d'échanger sur les besoins des familles et de réfléchir ensemble à l'évolution du service.



Contact : aurendezvousdesecoliers@gmail.com

Site internet : <https://www.aurendezvousdesecoliers.com>

Corinne ANDRE
Présidente

Arts et Musique de la Nonette

40 ans de passion !

L'année 2025 marque un bel anniversaire pour l'association Arts et Musiques de la Nonette, qui fête ses 40 ans, avec un bureau renouvelé prêt à insuffler une nouvelle énergie tout en poursuivant l'esprit convivial qui fait sa force.



Merci à toute l'équipe pour leur dévouement pour l'association durant toutes ces années !

Tout au long de l'année, les cours ont animé Avilly :

- Jean-Claude avec le Qi Gong les lundis et mardis soir,
- Michel à la guitare et à l'accordéon le lundi soir,
- Loulia au piano et à la formation musicale le mercredi après-midi,
- Léa, puis Fabrice pour l'éveil musical des enfants de 3 à 6 ans le samedi matin.

Le 18 mai, l'audition annuelle a réuni élèves et familles dans un moment chaleureux, permettant à chacun de montrer ses progrès et de partager le plaisir de la musique.



Tous nos cours disposent encore de créneaux disponibles.

Pour tout renseignement : artsetmusiquesdelanonette@gmail.com

Au plaisir de partager l'art et la musique avec vous !

Anastasia VUJICIC
Présidente



Le club de foot d'Avilly-Saint-Léonard

Créé en 1920, notre club le CS Avilly Saint Léonard rassemble aujourd'hui 148 licenciés, allant de la catégorie U6 à séniors / vétérans.



Notre objectif est de proposer une pratique du football accessible à tous, dans un esprit de convivialité, de respect, de formation des jeunes et dans un cadre magnifique.



Nous organisons tout au long de l'année des entraînements encadrés par des éducateurs, ainsi que des compétitions officielles et des événements destinés à renforcer la vie associative de nos communes.

Au-delà de l'aspect sportif, nous nous engageons également dans diverses actions locales :

- Organisation de stages pendant les vacances scolaires.
- Visite du Parc des Princes.
- Matches et goûter.
- Barbecue parents - enfants.
- Matches parents - enfants.



Que vous soyez joueur, supporter, bénévole, il y a une place pour vous dans ce club de village, ce club familial.



*Luc PERIGAULT
Président du CSASL*

2025 une année d'ANIMATION et de RENOVATION

Cette année nous continuons à développer notre club en comptant 71 adhérents.

Notre école de tennis s'est renouvelée. Elle compte 31 jeunes répartis sur 5 créneaux d'1h ouverts pour le samedi matin de 9h à 14h. Et nous avons toujours une quinzaine d'adultes assidus au cours du dimanche matin.

Nous avons pu réunir petits et grands lors de moments conviviaux comme le tournoi des familles fin juin, précédé de la remise des prix de l'école de tennis et d'un beau barbecue



En mai les adhérents du TCASL ont profité de Roland Garros et de beaux matchs de la semaine des qualifications.

Comme chaque année, nos adhérents se sont affrontés avec passion sur plusieurs semaines cet été et en septembre nous avons pu assister à une finale masculine mémorable qui a vu la victoire de Benjamin.



Pour la deuxième année, le Club a présenté une équipe Hommes au tournoi de l'OISE par équipe. Belle performance : Nous avons fini 2ème de notre poule !



Côté infrastructures, en 2025, nous avons rénové notre club en réparant la surface du terrain N°1 et en modifiant nos éclairages, en passant à des projecteurs LED conforme aux exigences de la FFT. Encore merci aux mairies pour leur soutien dans le maintien de ces infrastructures.



Surtout n'hésitez pas à rejoindre le TCASL pour jouer, découvrir, vous perfectionner, pour le plaisir ou en compétition, en interne ou dans l'Oise !

N'oubliez pas qu'il faut être à jour de sa cotisation pour occuper les courts ou passer par la location via TENUP.

Vous trouverez toutes les informations importantes sur notre club sur le site www.tcasl.fr ou contactez-nous tennis.avilly@gmail.com.

Patricio GUERREIRO
Président

VILLA'JOIE

Les jeudis de Villa'joie

C'est toujours avec le même plaisir que les habitués se retrouvent tous les jeudis pour partager un moment de convivialité et jouer ensemble.



VILLA'JOIE

Les autres événements de l'année

4 MARS : MARDI GRAS



21 AVRIL : CHASSE AUX ŒUFS ET AU LAPIN



Au printemps 2 rendez-vous étaient donnés aux enfants de la commune :

- Le Mardi Gras avec déguisements et crêpes ;
- La chasse aux œufs et au lapin pour les petits et les grands.



FETE DE LA SAINT-JEAN



Samedi 14 juin

Parents, enfants, villageois étaient au rendez-vous du traditionnel Feu de la Saint Jean



14 DECEMBRE : NOËL DES ENFANTS



Après le joyeux spectacle « Au Pied de la cheminée », les enfants de la commune ont vu arriver un bien sympathique Père Noël et pu profiter d'un généreux goûter et repartir avec de jolis cadeaux.



Patricia LAUGEROTTE
Présidente de Villa'Joie

L'avez-vous su ? L'avez-vous vu ?

Mercredi 15 janvier : Les conditions météorologiques ont provoqué de nombreux accidents à Senlis et dans les Hauts-de-Franciel. Notre Maire a également fait une « **MAUVAISE CHUTE** » sur une plaque de verglas.

Jeudi 16 janvier : DEBUT DU RECENSEMENT de la population, chaque habitation a reçu un questionnaire dans sa boîte.

Du mardi 21 janvier au vendredi 14 février : DEUX AGENTS ACCREDITES et soumis au devoir de réserve ont accompagné de nombreux habitants, peu à l'aise avec Internet, dans leurs démarches liées à ce recensement.

LE RECENSEMENT C'EST UTILE

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire, qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés avec un impact sur les dotations de l'Etat.

Vendredi 24 janvier : Un **ACCIDENT** s'est produit en fin de matinée, à l'intersection de la départemental et des rues de la vallée et de la forêt entre une voiture de La Poste et une moto. Le motard a été blessé dans la collision et pris en charge par les sapeurs-pompiers avant d'être transporté à l'hôpital, sans que ses jours ne soient en danger. La postière n'a pas été blessée mais a été fortement choquée.



Samedi 25 janvier : **ANNULATION DES VŒUX.** Malgré sa volonté de maintenir jusqu'au bout sa traditionnelle cérémonie des vœux à la population, Monsieur le Maire a dû se résoudre, à regret, à l'annuler. En effet, dix jours après sa chute, sa mobilité réduite et les fortes douleurs persistantes rendaient impossibles sa présence à cet événement pourtant très attendu.

Mardi 4 février : Le **REPAS DES AINES** s'est tenu, comme depuis plusieurs années, à l'INFA de Gouvieux. 82 habitants s'étaient inscrits à ce rendez-vous très attendu, mais en raison d'une épidémie de défections, 74 furent présents. Ce déjeuner a offert à ces participants un agréable moment fidèle à l'esprit de partage et de convivialité cher à notre village.

Mardi 11 février : Dans le cadre de la prise de compétence des réseaux d'adduction d'eau potable par les communautés de communes Senlis Sud Oise et Aire Cantilienne, des travaux préparatoires ont été engagés, nécessitant **L'IMPLANTATION DE NOUVEAUX COMPTEURS** aux entrées des communes. Ainsi une première coupure d'eau a eu lieu entre 8h30 et 16h, sur le secteur de Saint-Nicolas d'Acy. Pour l'installation du compteur sur Courteuil il faut attendre que le niveau d'eau en fond des vallées descende, le niveau de la Nonette est en ce mois de février très haut.

Mercredi 12 février : l'Espace Jacques Foureux a accueilli la première édition du **MAMA HEALTHY LOUNGE**, dédiée aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés. Cette journée, placée sous le signe de la détente, du partage et de la reconnexion à soi, était proposée gratuitement pour favoriser l'éveil et l'autonomie des tout-petits.

Vendredi 14 février : **INSTALLATION DE PLACARDS** dans la salle de l'Espace Jacques Foureux. Face au nombre croissant d'associations utilisant cet espace, cette installation harmonieuse permet désormais à chacune de disposer d'un rangement adapté pour son matériel, tout en évitant la multiplication d'armoires disparates. Le club de bridge, Villa'joie et le yoga ont vivement remercié la municipalité pour cette belle réalisation.



Mardi 4 mars : L'ASSOCIATION VILLA JOIE conviait enfants et petits-enfants à une célébration festive de **MARDI GRAS**. Une participation plus modeste qu'à l'accoutumé a permis aux tout-petits d'être les vedettes de cette fin d'après-midi.



Deux squelettes se sont longuement amusés aux jeux de balles et au chamboule-tout. Avec eux, un mignon renard, une charmante Blanche-Neige, un jeune pompier, une ravissante indienne se sont régales de délicieuses gaufres et crêpes préparés par les bénévoles de l'association. Le parfum sucré et la chantilly embaumaient toute la salle. Ce fut, comme à chaque fois, un excellent moment.



Vendredi 7 mars : détection d'une **FUITE D'EAU** importante sur un branchement rue de la vallée et qui concernait une partie de Saint-Nicolas d'Acy.

Mercredi 12 mars : Pour permettre à La société SUEZ, gestionnaire du réseau d'adduction d'eau potable, d'intervenir sur la fuite une **COUPURE D'EAU** fut nécessaire entre 9h et 12h

Mardi 25 et mercredi 26 mars : SECURISATION DE L'AIRE DE JEUX. Les petits arbres potentiellement nocifs pour les enfants ont tous été retirés et remplacés par une clôture en acier.



Mercredi 26 mars : À la suite du dernier **PRELEVEMENT SUR LE RESEAU D'EAU POTABLE** réalisé le 18 mars, l'Agence Régionale de Santé a conclu que l'eau distribuée dans la commune est conforme aux limites et références de qualité pour l'ensemble des paramètres analysés. Toutefois, la teneur en perchlorates, légèrement supérieure au seuil de 4 µg/l (4,4 µg/l), conduit la Direction Générale de la Santé à recommander de **LIMITER L'UTILISATION DE L'EAU DU ROBINET POUR LA PREPARATION DES BIBERONS DESTINES AUX NOURRISSONS DE MOINS DE SIX MOIS.** Cette présence de perchlorates est attribuée à des pollutions anciennes des sols, notamment liées aux munitions utilisées lors de la Première Guerre mondiale dans la région.

Jeudi 10 avril : Conseil municipal à 20h.

CONSEIL DU 10/04/2025

Vote des budgets (communal et assainissement).



Dimanche 21 avril : dès 10h45, le village s'est animé autour du bel événement printanier que constitue les **CHASSES AUX ŒUFS ET AU LAPIN** organisées pour les enfants de 2 à 14 ans par **L'ASSOCIATION VILLA'JOIE**. Comme quasiment chaque année depuis une décennie, le ciel est resté couvert... mais la pluie a, une fois de plus, eu la gentillesse de rester à distance. Les petits sont partis à la recherche des œufs cachés dans tous les recoins du passage des grands animaux. En plus des œufs

colorés, certains ont eu le bonheur de trouver les deux œufs lumineux et surtout l'œuf en or tant convoité ! Ces trois chanceux sont repartis avec de charmantes peluches chantantes.

Les plus grands, par groupes, ont suivi des indices pour retrouver le mystérieux lapin caché dans le village. Une véritable course d'observation et de réflexion ! Deux jeunes détectives en herbe se sont particulièrement illustrées en avançant largement les autres groupes. Félicitations à ces championnes !

Rassurez-vous ! Chaque enfant est reparti avec un lapin et des œufs en chocolat plein les poches.

Et pour clore cette matinée, la commune offrait un apéritif très apprécié des adultes.



Vendredi 23 mai : La **FETE DES VOISINS** s'est tenue, cette année sous un temps clément. Comme le veut la tradition pour cet événement, chacun apporte ce qu'il souhaite et tout est partagé, dans la joie et la bonne humeur. Ce moment convivial permet aux nouveaux arrivants de rencontrer leurs voisins et de nouer des relations amicales durables. Quartier des maisons neuves, rue du marais un habitant a régalié ses voisins d'excellentes pizzas préparées et cuites sur place.



Fin mai : Les **ROSIERS** du mur du cimetière n'ont jamais été aussi beaux.
Merci à Valentin notre employé !



Mercredi 4 juin : La circulation a été coupée rue Eusèbe Fasquel en direction de Saint-Léonard, entre les ponts de la Nonette et du Fossé du Prince. Cette interruption est liée à la **POSE DU DEUXIEME COMPTEUR D'EAU** par le SIAEP, dans le cadre du futur transfert de compétence de l'adduction d'eau potable à la CCSSO.

Samedi 7 et dimanche 8 juin : Les habitants étaient appelés à la vigilance en raison de la présence de nombreux cyclistes sur la route départementale à l'occasion du **TRIATHLON DE CHANTILLY**.

Durant ce même week-end a eu lieu l'**OPERATION « RENDEZ-VOUS AUX JARDINS »**, organisée au profit de l'association Jardin Santé, engagée dans des projets de jardins thérapeutiques en milieu hospitalier. Vingt-cinq jardins dans les environs ont ouvert leurs portes, dont plusieurs sur la commune.

Samedi 14 juin : Le traditionnel **FEU DE LA SAINT-JEAN**, organisé par **L'ASSOCIATION VILLA'JOIE** réuni depuis 11 ans plus de 400 personnes.

Dès 17h30, les festivités ont débuté avec de nombreux jeux pour petits et grands (courses des garçons de café, des petits chevaux ...). Les structures gonflables ont fait le bonheur des enfants, ainsi que l'atelier de sérigraphie, permettant à chacun de repartir avec un souvenir original de la soirée.

Après l'apéritif offert par la commune, l'ambiance musicale s'est installée avec le « Duo acoustique » qui a accompagné les échanges autour de l'espace de restauration, ouvert dès le début de la soirée. Chacun a pu ainsi se retrouver, partager par



exemple « une andouillette - frites » et des crêpes. Les animations se sont poursuivies dont un beau panier garni dont le poids découvert par deux joueurs fut tiré au sort.

À la tombée de la nuit, la traditionnelle descente aux lampions par les petits fut le moment féérique, suivi par l'embrasement du feu de la Saint-Jean, point culminant de la soirée.

Ce rendez-vous intergénérationnel est devenu un temps fort du village apprécié pour son esprit de partage, sa diversité et surtout la qualité de son organisation.

QUE TOUS LES BENEVOLES DE VILLA'JOIE SOIENT ICI ENCORE VIVEMENT REMERCIER !



*Après le montage de la fête, détente bien méritée
et déjeuner partagé pour les bénévoles*



Dès 17h30, place aux jeux pour les petits et grands !



Mardi 17 juin :

- En lien avec le « **RENDEZ-VOUS AUX JARDINS** » Joëlle et Éric Maillard, proposaient l'après-midi, aux habitants du village, une **VISITE PRIVEE** en accès libre de leur magnifique jardin.
- **A 20 h Conseil municipal.**

CONSEIL DU 17/06/2025

Droit de préemption des parcelles D96 et D97

Jeudi 19 juin : L'**ASSEC** vous invitait à un **CONCERT** à l'église à 20h, l'Ensemble Vocal de Senlis y a interprété la Messe de la Sainte-Cécile, dite de Fortunato Lamberti. Vos dons étaient comme à chaque représentation au profit du patrimoine de Courteuil.

Vendredi 20 juin : Nous avons accueilli dans l'après-midi un groupe d'écoliers du Nord, **NAUFRAGES DE LA ROUTE** suite à une panne de leur bus. La cour de l'école a, pour un temps, retrouvé son ambiance d'antan et ils ont pu repartir en début soirée.



Jeudi 26 juin : Une **REUNION D'INFORMATION** s'est tenue à l'Espace Jacques Foureux, à destination des riverains des rues de la Gatelière et du Gué concernant la dernière tranche des travaux d'**ENFOUISSEMENT DES RESEAUX** (électricité et télécommunications) à Saint-Nicolas d'Acy.



Jeudi 3 juillet : Une **NOUVELLE FUITE D'EAU** est survenue rue de la Vallée, la quatrième recensée sur ce secteur en deux mois. Cette succession d'incidents est attribuée à l'ancienneté de la canalisation, à la dilatation de la fonte liée à la température de l'eau, ainsi qu'aux alternances de périodes pluvieuses et de sécheresse provoquant de légers mouvements de terrain. Le délai d'intervention de plusieurs jours a pu susciter des interrogations, la société SUEZ étant alors confrontée à de nombreuses fuites simultanées sur le territoire et contrainte de prioriser les situations les plus critiques.

Lundi 14 juillet : Habitants et élus se sont retrouvés devant la mairie puis au monument aux morts. Après le discours de Monsieur le Maire, dans une atmosphère simple et conviviale, nous marquèrent tous notre attachement à ce **RASSEMBLEMENT REPUBLICAIN** autour du verre de l'amitié.



Mercredi 16 et jeudi 17 juillet : La rue du Calvaire a été partiellement fermée en raison de travaux de réfection de TOITURE DE L'EGLISE.

Mardi 22 juillet : La présence de multiples guêpes autour du PAV DU CIMETIERE a contraint la commune à sa **CONDAMNATION PROVISOIRE**. Le **vendredi 25 juillet** celui de Saint-Nicolas déborde...

Vendredi 1er aout : **REMISE EN SERVICE DU PAV DU CIMETIERE** après sa vidange et un traitement insecticide ayant permis de réduire significativement la présence de guêpes.

Lundi 4 aout : **DEBUT DES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT** des réseaux dans les rues de la Gatelière et du Gué. L'entreprise INEO, intervenant pour le compte du SE60, comme pour les deux tranches précédentes a estimé la durée des travaux à 6 mois. Elle opère du lundi au vendredi de 8h à 17h et rétablit systématiquement les accès en fin de journée.

Samedi 30 août : Dans le cadre des animations proposées par le Parc Naturel Régional Oise - Pays de France, une **SOIREE DEDIEE AUX CHAUVES-SOURIS** a été organisée.

Celle-ci a débuté par une présentation théorique d'environ une heure riche et intéressante, même si sa durée a pu paraître un peu longue pour les plus jeunes participants.



La sortie nocturne, dans le marais communal qui suivi, a été particulièrement appréciée grâce à l'approche très ludique des animateurs, qui ont prêté plusieurs appareils permettant de rendre audibles les cris des chauves-souris. En sélectionnant la fréquence correspondant à chaque espèce, il devenait possible de les localiser, de tenter de les reconnaître et surtout de mieux comprendre leur présence.



Mercredi 10 septembre : Un **NID DE FRELONS ASIATIQUES** a été découvert par l'agent communal dans le secteur du Marais, à hauteur d'homme, à proximité immédiate d'un chemin de promenade. Pour des raisons de sécurité, un balisage a été mis en place dans l'attente de l'intervention du prestataire chargé de la destruction.

Mardi 16 septembre :
Conseil municipal à 20h.

CONSEIL DU 16/09/2025

- Vote du transfert de compétence eau et assainissement au 1^{er} janvier 2026 à la CCSSO.
- Instauration de l'autorisation préalable de travaux conduisant à la création de locaux à usage d'habitations dans un immeuble existant. dit « permis de diviser ».

Jeudi 18 septembre :
ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION VILLA'JOIE.

Cette réunion avait été librement ouverte à toutes les personnes souhaitant s'impliquer dans l'organisation des événements festifs de la commune. Plus d'une vingtaine d'habités y étaient présents. Si seuls trois membres du bureau devaient remettre officiellement leur mandat aux votes c'est l'ensemble du bureau qui a choisi de démissionner. Cette décision intervient dans un contexte de malaise grandissant lié aux appels incessants sans succès à de nouveaux bénévoles pour aider lors de la fête du village organisée autour du feu de la Saint-Jean.

A la suite de cette assemblée, un **APPEL PAR FLYER A VOLONTAIRES** pour la constitution d'un nouveau bureau afin d'éviter la **DISPARITION DE L'ASSOCIATION VILLA'JOIE AU 31 DECEMBRE 2025** a été lancé, malheureusement aucun habitant du village n'a semblé motivé pour sauver cette belle association.

Samedi 27 septembre : l'après-midi a été particulièrement animée sur la commune :

- De 14h à 16h, afin de faire connaître les services de la recyclerie de Villers-Saint-Paul à laquelle la CCSSO est adhérente, leur **RECYCLERIE MOBILE** était présente rue du Marais. Les habitants pouvaient venir ainsi déposer des objets réutilisables en vue de leur recyclage. Cette opération était surtout à destination des personnes qui ne sont pas véhiculées et qui, du coup, ne peuvent pas se déplacer jusqu'à Villers-Saint-Paul.

Cette première édition fut un succès, il a été collecté en tout 366 kg d'objets, dont 160 kg de produits électriques, 70 kg de vêtements, 50 kg de vaisselle, 35 kg de meubles, 24 kg de jouets, 22 kg d'outillage et 5 kg de livres.



Beaucoup d'habitants ont demandé la date du prochain passage du camion ;

- De 14h30 à 16h30, l'association « **LES PETITS PAS LIBRES** » organisait son **EVENEMENT DE LANCEMENT** à l'Espace Jacques Foureux en proposant de nombreuses activités pour tous les âges, dont un mur d'escalade très apprécié des enfants ;

- A 18h, se tenait **L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DU CAFE DE LA NONETTE** dans la salle du conseil de la mairie, marquant une nouvelle étape dans la vie associative du village ;

- A 19h15 **L'ASSEC** organisait un **CONCERT** à l'église avec au programme des sonates de Bach, Schubert et Brahms. Tous les fonds récoltés, comme toujours, contribuent à la préservation du patrimoine communal.

Samedi 18 octobre : L'association **LES PETITS PAS LIBRES** proposait un **VOYAGE MUSICAL** dans le temps et autour du monde. Cette animation, mêlant éveil musical et découverte culturelle, s'adressait aux enfants accompagnés, âgés de 2 à 10 ans.

Mardi 11 novembre : **RASSEMBLEMENT REPUBLICAIN**. La commémoration, en présence de plus d'une cinquantaine de personnes, parmi lesquelles de nombreux enfants et jeunes parents, ainsi qu'en porte-drapeaux, Monsieur Convert notre doyen du village (95 ans) accompagné de Monsieur Mulochot, a été un moment particulièrement émouvant. La cérémonie a été marquée par le discours de Monsieur le Maire rappelant l'importance du devoir de mémoire et de la transmission aux plus jeunes. Les enfants de l'école de la Nonette ont ensuite déposé au pied du monument des bleuets et des coquelicots en bois qu'ils avaient confectionnés en classe. Nous les remercions pour ce geste symbolique, bel élan patriotique à la fois simple et sincère, qui a profondément touché l'assistance.



Vendredi 14 novembre : de 18 h à 22 h, **SOIREE D'INAUGURATION DU CAFE DE LA NONETTE**, à l'Espace Jacques Foureux. L'événement s'est déroulé dans une ambiance conviviale, rythmée par l'animation musicale d'un guitariste-chanteur. Le lancement de cette nouvelle initiative associative a débuté par un discours de Monsieur le Maire. Cette soirée a rencontré un très beau succès, rassemblant une centaine de participants, y compris de communes voisines.

Mardi 18 novembre : Conseil municipal à 20h.

CONSEIL DU 18/11/2025

Demandes de subventions départementales et sollicitation du fonds de concours de la CCSSO pour le changement des baies vitrées Espace Jacques Foureux.

Samedi 6 décembre : **PROCESSION DE LA SAINT-NICOLAS** de la place des Marronniers à l'église Saint Gervais de Courteuil avant la messe anticipée du dimanche. Comme chaque année cette marche de nuit avec le célèbre Saint-Nicolas et son âne est suivie par de nombreux enfants.

Jeudi 11 décembre : Conseil municipal à 20h, **REPORTE** faute de quorum.

Samedi 13 décembre : **DEUX MAGNIFIQUES MOMENTS** étaient programmés quasiment simultanément, l'agenda des intervenants n'ayant pas laissé le choix des horaires aux organisateurs de ces deux événements.

- A 17h, **VILLA'JOIE** organisait le **NOËL DES ENFANTS** à l'Espace Jacques Foureux, avec le spectacle « Au pied de la cheminée », un moment féerique pour petits et grands à partir de 3 ans. Par une froide nuit de décembre, la conteuse de Noël se réveille en panique : rien n'est prêt et les lutins s'emmêlent pendant que les personnages se rebellent ! Parviendra-t-elle à reconstituer ses contes à temps pour sauver la magie de Noël ? Ce spectacle plein de poésie a émerveillé les enfants. Il fut suivi d'un goûter et de la venue du Père Noël. L'après-midi s'est terminée par la distribution de cadeaux pour le plus grand bonheur des enfants.



- A 17h30, l'**ASSEC** proposait une **VEILLEE MUSICALE DE NOËL AUX CHANDELLES** à l'église avec les Petits Chanteurs de Senlis et l'Ensemble Vocal de Senlis. Dans la douceur et la pénombre de ce lieu solennel, les voix des enfants, pures et lumineuses ont offert aux spectateurs un moment musical d'une grande intensité. Les dons faits à l'ASSEC peuvent bénéficier d'une déduction fiscale.

Mercredi 17 décembre : Conseil municipal à 20h.

CONSEIL DU 17/12/2025

- Modification des statuts de la CCSSO avec transfert de son siège social.
- Sollicitation du fonds de concours de la CCSSO pour une tranchée et de la maçonnerie.
- Dissolution du SIAEP au 1^{er} janvier 2026.

Marie-Hélène NOUGIER

1^{re} adjointe au Maire (aidée de diverses sources et des T@mT@m de Monsieur le Maire)

Agenda 2026

Connu mi-février

Pour la saison 2026/2027, de très nombreuses activités vous sont proposées à l'Espace Jacques Foureaux

Lundi	9h30 - 10h30 : Ateliers d'éveil de 0 à 18 mois (Les petits pas libres) 11h - 12h : Yoga (Vayu) 13h - 18h : Bridge 19h - 20h : Yoga (Mirabeï)
Mardi	18h30 - 20h30 : Yoga (Vayu) enfants puis adultes.
Mercredi	11h - 12h : Cours Multi Sports pour les 3 à 6 ans (Les petits pas libres) 19h - 20h30 Fonctionnal training
Jeudi	14h30 - 17h45 : Les jeux du jeudi (tarot, belote, scrabble, kjuo ...) 20h30 - 22h : Yoga (Mirabeï)
Vendredi	9h30 - 10h30 : Ateliers d'éveil de 18 à 36 mois (Les petits pas libres) 18h - 22 h : Café de la Nonette avec : - Le 20 mars : fête du Printemps, partage des talents culinaires de chacun ; - Début avril : conférence/débat avec Maxime Girardeau de Capgemini, pour mieux comprendre l'Intelligence Artificielle.
Samedi	9h-12h : Anglais pour les enfants de primaire (ABC)
Dimanche 2 fois/ mois	10h - 12h : Yoga (Mirabeï)

Pour les cours, une première séance est offerte, pour plus d'informations :

- Cécile (Vayu Yoga) 06 25 78 15 35

- Laurence (Mirabaï Yoga) 06 11 62 06 84

Les petits pas libres - Fonctionnal Training - Président : Cédric Robert 06 47 49 61 05

Bridge de la Nonette - Président : Jean-Claude Montauzé 06 85 32 37 41

ABC - Présidente : Céline Bocahu 06 62 85 26 00

Les Jeux du jeudi - CCAS de Courteuil - Vice-Présidente : Marie-Hélène Nougier 06 89 73 37 36

Café de la Nonette - Président : Pierre Lemoine 06 72 02 02 53

Tous les 1^{ers} samedis du mois : ouverture de l'église de 10h à 12h



Tous les jeudis de 16h à 19h : MARCHÉ HEBDOMADAIRE, avec :

- la volaillerie de Valérie,
- la poissonnerie de Vincent,
- le traiteur thaï de Sébastien et Tan,
- les primeurs de Youssef,
- les fromages de Cindy,
- du pain bio au levain, proposé sur commande.

RETROSPECTIVE VILLA'JOIE

Depuis le printemps 2014, nous étions heureux de vous retrouver lors de nos différentes manifestations organisées pour tous.

Toutefois après toutes ces années, les membres du bureau de Villa'Joie ont fait part de leur décision de se porter tous démissionnaires au 31 Décembre 2025.

Nos appels à candidatures pour permettre aux personnes qui le désireraient de se porter candidat auprès de l'Association afin de constituer un nouveau Conseil d'Administration, n'ont pas reçu d'écho.

Nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles qui ont participé à la réalisation de nos manifestations, le conseil municipal pour son support permanent ainsi que tous les villageois présents pour chaque évènement.

*Patricia LAUGEROTTE
Présidente de Villa'Joie*



Le Bulletin Municipal de COURTEUIL - Mars 2026 - exemplaire gratuit - dispensé du dépôt légal éditeur auprès de la Bibliothèque nationale de France (BNF), Editeur : Mairie de Courteuil, 1 rue de la Nonette, 60300 Courteuil. - Directeur de la publication : François Dumoulin. - Responsable de la rédaction : Marie-Hélène Nougier. - Rédacteurs : Edwige Cendres, François Dumoulin, Marie-Hélène Nougier, Thierry Thévenoux -- Contributeurs : les Présidents et Présidentes des associations - Correctrice : Geneviève Mathis -Réalisation : Marie-Hélène Nougier. - Crédits photo : Edwige Cendres, François Dumoulin, Janette Demilly, Eric Martin, Marie-Hélène Nougier, Daniel et Patricia Laugerotte, les Présidents et Présidentes des associations.

Imprimé par : I.M.P. LEBAS, 60300 Senlis - Tirage : 320 exemplaires

Urgences

112 : Pour toutes les urgences composez le 112
Ce numéro est prioritaire et fonctionne sur les
téléphones fixes et portables.
Vous serez redirigés vers le service approprié.

18 : Pompiers

12 : SAMU

17 : Police

Mairie

Mairie de Courteuil

courteuil.mairie@wanadoo.fr

03.44.53.26.16

1, rue de la Nonette - 60300 COURTEUIL

Dentiste

Urgence dentaire

Dimanches et jours fériés

03.44.23.25.31

Hôpitaux / Cliniques

Groupe Hospitalier Public du Sud de l'Oise

Hôpital de Senlis

03.44.21.70.00

Avenue Paul Rouge - 60300 SENLIS

Infirmiers

Infirmiers

Dimanches et jours fériés

03.44.23.60.00

Pharmacie

Pharmacie de garde

32 37

Médecin

Médecin de garde

Nuits, dimanches et jours fériés

15

Services Publics

Mairie de Courteuil

courteuil.mairie@wanadoo.fr

03.44.53.26.16

1, rue de la Nonette - 60300 COURTEUIL

Sapeurs-Pompiers *Composer le 18*

03.44.60.76.42

2, rue du Moulin St-Etienne - 60300 SENLIS

Ordures Ménagères

Environnement@ccsso.fr

03.44.99.08.61

CCSSO 30, avenue Eugène Gazeau - 60300 SENLIS



Urgences Médecins Oise

24h/24

03.44.66.44.66

Gendarmerie *composer le 17*

03.44.53.02.97

SUEZ

Fermier Eau Potable

Urgence 24h/24 : 0977 401 119

Service Client : 0977 408 408